



CALCUL DE L'INDEX D'ÉGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

POUR L'ANNEE 2025 AU TITRE DES DONNEES 2024

	INDICATEUR CALCULABLE (1=OUI ; 0=NON)	VALEUR DE L'INDICATEUR	POINTS OBTENUS	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DE L'INDICATEUR	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DES INDICATEURS CALCULABLES	POPULATION ENVERS LAQUELLE L'ECART EST FAVORABLE / SUR-REPRESENTE
Ecart de rémunération (en%)	1	1,1	38	40	40	Hommes
Ecarts de taux d'augmentations individuelles (en points de %)	1	2,1	20	20	20	Femmes
Ecarts de promotions (en points de %)	1	5,2	15	15	15	Femmes
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15	N.A.
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10	Hommes

Total de points obtenus	93	Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
INDEX SUR 100 POINTS	93		100